

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

ASSAINISSEMENT EAUX USEES
Programme de travaux 1979

DATE DE CONVOCATION

14 Janvier 1980

DATE D'AFFICHAGE

14 Janvier 1980

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents..... 19
Nombre de votants..... 25

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt

le dix huit janvier

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Monsieur LIS

Etaient présents : MM. LIS - FABER - Melle FOCHE - MM. LACHAUD - BUJARD - BOUCHET - PAPEAU - COLLE - TETARD - NAULIN - BOISARD - GUICHAOUA - BOULAN - BROTRÉAU - BERLAND - DUFEIL - PELLETIER - CABAL - TAP.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. POUMAILLOUX par M. LIS, M. BOUTET par M. FABER, Me DUFOUR par M. BOUCHET, Mme TACQUET par M. BUJARD, M. MAURELLET par M. BOISARD, M. MONTRON par Melle FOCHE.

Absents : MM. POUGET - VIAUD.

M. PELLETIER

a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par délibération en date du 29 Juin 1979, le Conseil Municipal a décidé :

"- de solliciter du SIVOM l'inscription du programme de "travaux d'assainissement (eaux usées), estimés à 1.300.000 Frs à "réaliser sur le territoire de la commune de ROYAN, dans le cadre "du projet d'appel d'offres en cours de préparation au titre de "l'exercice 1979".

A la demande de l'autorité de tutelle, il importe pour le Conseil Municipal de décider également du mode de dévolution des travaux, ainsi que de leur direction et de leur conduite.

M. le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer favorablement sur cette nécessité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouf l'exposé de M. le Rapporteur

Vu la délibération du Conseil Municipal du 29 Juin 1979

Vu la délibération du Comité syndical du SIVOM en date du 25 MAI 1979,

Considérant la nécessité et l'urgence ainsi que l'intérêt présenté pour la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux

d'assainissement (eaux usées) sur le territoire de la commune de ROYAN,

DECIDE :

- de solliciter du SIVOM le lancement d'une consultation d'entreprises par voie d'appel d'offres ouvert aux fins de dévolution des travaux.
- de conserver la maîtrise d'oeuvre, la conduite de l'opération ainsi que la direction et la surveillance des travaux étant confiées aux Services Techniques Municipaux, le SIVOM restant Maître d'Ouvrage.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

